

## MANDAT DES LEADERS EN GMF EN SOUTIEN À L'ACTUALISATION DU PLAN MINISTÉRIEL SUR LES TROUBLES NEUROCOGNITIFS MAJEURS

### MANDAT

Les GMF jouent un rôle de premier plan dans l'actualisation du Plan ministériel sur les TNCM. Ce sont eux qui poursuivent l'implantation du Processus clinique interdisciplinaire, décrit comme l'une des pratiques optimales de collaboration interprofessionnelle en matière d'évaluation et de suivi des usagers vivant avec des TNCM et de leurs proches.

Dans les GMF, les leaders sont les personnes-ressources qui pilotent le changement de pratique découlant de l'application du Processus clinique interdisciplinaire auprès de leurs pairs. L'équipe de leaders regroupe le gestionnaire du GMF, un médecin, une infirmière, un travailleur social et un pharmacien. Ces leaders détiennent une certaine expertise en matière de TNCM et ils sont une référence pour les professionnels du GMF. De plus, ils sont soutenus par les ressources territoriales dans la promotion de la collaboration interprofessionnelle tout au long de l'évaluation et du suivi des usagers vivant avec des TNCM et de leurs proches.

### RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Mettre en place des pratiques reconnues comme étant optimales.
- Soutenir la collaboration interprofessionnelle et la contribution de chaque professionnel dans les différents aspects du repérage, de l'évaluation et du suivi des personnes présentant un TNCM :
  - Convenir des rôles et des responsabilités de chacun dans la planification et la réalisation des interventions.
- Collaborer étroitement avec la ressource territoriale en soutien aux GMF pour l'implantation des bonnes pratiques cliniques en GMF :
  - Documenter les écarts dans le fonctionnement actuel de leur GMF et le processus clinique pour adapter leur pratique.
- Participer à la planification de la troisième phase sous la responsabilité des CISSS ou CIUSSS en précisant les besoins de soutien à la pratique en première ligne.
- Participer à la définition des corridors de service, des modalités de communication avec les partenaires communautaires et les équipes cliniques des CISSS ou CIUSSS.
- Mettre en place des stratégies d'amélioration continue des pratiques :
  - Déterminer les modalités d'échange et de codéveloppement entre les personnes pivot du GMF.
- Participer aux activités de formation et en faire la promotion auprès des professionnels des GMF :
  - Participer à la mise en place ainsi qu'aux activités des communautés de pratique couvrant les trajectoires de soins et de services.